

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage Immersion 1^{ère}

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Lycée :

Spécialités :

PARENTS / RESPONSABLES LÉGAUX

Nom du père :

Nom de la Mère :

Téléphones :

Email :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Immersion Première

Stage Immersion destinée exclusivement aux élèves de 1^{ère}.

L'organisation des séances de cours représente un volume d'heure qui est contractuel. CPS+ se réserve le droit d'apporter des modifications dans l'organisation initiale ainsi que dans le choix des matières enseignées en fonction des exigences des partiels.

Immersion Pour qui :

Stage Immersion destinée exclusivement aux élèves de 1^{ère}.

Quand :

- **1 session de 2 jours :**

Du samedi 4 juin au Dimanche 5 juin 2022. De 8h à 12h15 et de 13h15 à 17H15

Contenu

- Mise en situation et découverte d'une Écurie Médecine
- Découverte du Programme PASS (Parcours Santé)
- Méthodologie et apprentissage
- Un temps d'échange avec les étudiants des années supérieures
- Une évaluation de fin de stage

Lieu

La Prépa Médecine CPS+ à Nice

Programme adapté à la réforme des études de santé (2020)

Option logement

- Résidence étudiante : Oui*
- Logement externe : Non
- Pas de service de restauration
- Les stagiaires apportent leurs repas
- Utilisation de la cuisine équipée de micro-onde, frigidaire, congélateurs, vaisselles ...

Inscription

Envoi du bulletin d'inscription (Places limitées)

Tarifs

- Tarif stage immersion : 330 €
- *Supplément hébergement : 10 € à régler sur place
 - Chambre individuelle
 - WC privatif
 - Douche privative
 - Cuisine en commun

Le règlement du stage peut s'effectuer

- Par **chèque** à l'ordre de Mar SARL à envoyer à CPS+ 49 Avenue monplaisir 06100 NICE
- Par **virement** bancaire :

Caisse d'épargne :

Société MAR SARL IBAN : **FR76 1831 5100 0008 0054 9719 536**

- **Paiement en ligne sécurisé (dès sa mise en place sur le site de la prépa)**

Places :

- Nombre de places limitées à 20 personnes par session pour le stage Immersion 1^{ère}
- Nombre de chambres disponibles : 15

Articles L 444-8 et R 444-24 du code de l'éducation :

« A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception.

Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant.

Condition d'annulation :

- Possible à + 30J de la date prévue, par lettre recommandée avec AR - Remboursement total
- Possible à J-15 les sommes versées sont retenues en totalité.

Propriété intellectuelle :

- La copie, ou la diffusion de tout ou partie des contenus pédagogiques remis aux élèves inscrits au stage Immersion 1^{ère} sous quelque forme que ce soit est totalement interdit. L'élève inscrit reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur les documents remis au cours de sa formation.
- L'élève est passible de sanction pénale dans le cas où il échangerait ou céderait les ressources pédagogiques à autrui.

Nom (élève) :

Prénom (élève) :

Reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente
(Recopier en lettres manuscrites)

Fait à : -----

Signature : -----